

Association canadienne des employés professionnels



ACEP
Association canadienne
des employés professionnels



CAPE
Canadian Association of
Professional Employees

RAPPORT ANNUEL DE L'ACEP • 2006 - 2007

Table des matières

Message du président	2
Représentation et consultation	4
Négociations collectives	8
Litige sur les surplus des pensions.....	10
Élections 2006 à l'ACEP	12
Examen de la gouvernance de l'ACEP	13
Conversion EC	14
Les comités de l'ACEP – toutes voiles dehors!	17
Les anciens présidents du Bureau national de l'ACEP	19
Formation des délégués et nouveau Manuel des délégués	20
Comités de l'ACEP	22
Dirigeants de sections locales	27
Répartition des membres	31
Personnel du Bureau national	33

Message du président

Une année de réalisations

C'est avec grande fierté que je vous présente le rapport annuel 2006-2007. Avec fierté, car nous avons accompli beaucoup de choses au nom de l'ensemble des membres. Nous avons été très proactifs cette année : cette publication illustre bien nos réalisations.



Vous constaterez en lisant ce rapport annuel le travail énorme de tous les employés, du Conseil exécutif national (CEN) et des sous-comités de l'ACEP, ainsi que de nos dirigeants locaux dévoués et engagés, du réseau des délégués et des bénévoles.

Les comités

Votre CEN de l'ACEP a joué un rôle déterminant dans l'établissement de plusieurs nouveaux comités visant à mieux jauger les besoins de l'Association et à mieux y répondre, notamment un Comité consultatif des jeunes membres, un Comité d'examen de la gouvernance, un Comité sur l'égalité des chances et la diversité, pour n'en nommer que quelques-uns, dont les réalisations vous sont relatées ici. Vous pourrez aussi voir que le Conseil exécutif national joue toujours un rôle actif et important.

À votre écoute

Les membres ont été consultés sur divers enjeux touchant directement la gouvernance de l'Association, dont l'examen se poursuivra cette année. Les mandats des membres du Conseil exécutif national ont été portés à trois ans; je suis persuadé que ce changement donnera à votre conseil une plus grande capacité de diriger les affaires de l'Association de façon encore plus proactive. À l'automne de cette année, les membres seront appelés à se prononcer sur d'autres changements aux Statuts élaborés par le Comité d'examen de la gouvernance. Ce comité a fait un travail en profondeur afin de proposer des changements aux Statuts qui permettront à l'Association de mieux servir les membres.

La conversion EC se poursuit

La conversion EC progresse, mais non sans des ressources et des efforts considérables de la part des employés et des bénévoles de l'Association. Le proces-

sus a été long, et nous n'en verrons pas le bout avant que les EC ratifient une nouvelle convention collective, actuellement en cours de négociation. Le rapport renferme d'autres détails sur ce point.

Nous siégeons aux tables de négociation

D'ici peu de temps, nous nous retrouverons encore une fois à trois tables de négociation distinctes – les EC, les TR et la Bibliothèque du Parlement. Les négociations drainent d'importantes ressources, mais grâce à l'engagement et à l'aide des bénévoles de nos comités et équipes de négociation, un travail immense est abattu. Comme vous pourrez le constater dans le présent rapport, vos comités de négociation collective des groupes TR et EC ont échangé des revendications et propositions avec l'employeur. En votre nom à tous et à toutes, je tiens à exprimer mes remerciements à vos négociateurs et aux membres de vos équipes de négociation pour leur engagement et leur dévouement.

Les communications électroniques

Cette année, l'ACEP lancera un outil et service nouveau – des sondages en ligne, une innovation apportée par le Comité des communications. Nous procéderons à un essai pilote avec le sondage sur la convention collective s'adressant à nos membres de la Bibliothèque du Parlement. Nous avons hâte de tester les capacités du système de sondage et de voir comment nous pourrions en étendre l'usage. Qui sait, la prochaine élection à l'ACEP pourrait bien se faire électroniquement!

Une autre année de collaboration avec vous

À l'automne de 2006, les membres de l'Association m'ont réélu au poste de président. J'en suis fier – fier aussi de l'Association, fier du Conseil exécutif national et fier des centaines de dirigeants et bénévoles des sections locales qui continuent de consolider l'ACEP et de faire grandir notre réputation déjà excellente dans la fonction publique fédérale et ailleurs. Cette année fut chargée, et l'élan pris nous fera entrer de plain-pied en 2007-2008. Je me réjouis à l'avance de servir les membres de l'ACEP encore une autre année. ●

José Aggrey

Président de l'ACEP

Représentation et consultation

Chaque année, le rapport annuel donne à l'ACEP l'occasion de souligner le travail de ses agents des relations de travail. Cette année ne fait pas exception à la règle. Les ART sont à l'avant-scène de l'ACEP. Ce sont eux que nos membres risquent le plus de voir, au travail ou au bureau national de l'Association. Compte tenu des contestations de la législation du travail dans la fonction publique, la charge de travail des agents des relations de travail ne cesse de croître; le nombre d'ART à l'emploi de l'Association a donc augmenté en conséquence. À l'automne 2007, l'Association compte huit agents des relations de travail chargés d'offrir des services de consultation et de représentation à plus de 11 000 membres.

Voici un bref aperçu du travail des ART de l'Association.

Rémunération d'intérim : Un membre ES a exercé les fonctions et les responsabilités de son superviseur lorsque celui-ci a pris sa retraite et il n'a pas été rémunéré au niveau de titularisation, ES-05, du superviseur. Le membre a présenté un grief qui s'est réglé au dernier palier. Il a obtenu une année de rémunération d'intérim au niveau ES-05.

Griefs de classification et de traitement rétroactif : Dans une cause plutôt remarquable, un membre ES qui était classifié au niveau 04 a été promu au poste de niveau ES-05 duquel le poste ES-04 initial relevait. Le membre estimait que les deux postes étaient respectivement sous-classifiés et il s'est donné beaucoup de mal pour régler le problème. À l'été 2006, l'ACEP a présenté quatre griefs pour son compte : un grief de description de travail pour le poste ES-04, un grief de traitement rétroactif pour la période au cours de laquelle le membre a occupé ce poste, un grief de description de travail pour le poste ES-05 et un grief de traitement rétroactif pour la période

au cours de laquelle le membre a occupé ce poste. Tous les griefs ont été accueillis.

La reclassification du poste ES-04 au niveau ES-05 a pris effet en mars 2001. Le membre a obtenu le traitement correspondant pour la période de mars 2001 à juin 2003, moment où il est passé au poste ES-05, dont la reclassification au niveau ES-06 a pris effet en juin 2003. Le règlement a valu un joli magot au membre.

Classification : Trois membres SI-01 ont présenté des griefs de classification en septembre 2005, à la suite d'une révision de la classification de leurs postes par un comité. Conformément aux recommandations d'une décision portant sur un grief de classification au début de 2007, il a été décidé de reclassifier les trois membres SI-01 aux groupe et niveau SI-02 avec effet rétroactif à novembre 2003. Un membre SI-03 du même organisme a présenté un grief de classification au même moment, dans les mêmes circonstances. Suivant les recommandations d'une décision portant sur un grief de classification à la fin de 2006, il a été décidé de reclassifier le membre aux groupe et niveau SI-04 avec effet rétroactif à novembre 2003.

Les ART sont également responsables des consultations, au palier ministériel et à l'échelle nationale. Les dirigeants des sections locales aident aussi au processus de consultation, et leur apport est inestimable.

Harcèlement : Un membre a présenté une plainte de harcèlement contre son superviseur, alléguant que celui-ci avait abusé de ses pouvoirs. Le membre a déposé une plainte circonstanciée étayée par des preuves probantes. Elle avait au départ refusé la médiation, mais l'ACEP l'a convaincue de l'accepter. Après intense médiation, un règlement est intervenu qui reflète la majorité des intérêts de notre membre.

Mesures disciplinaires : Un membre s'est vu infliger une journée de suspension pour malhonnêteté présumée. L'ACEP a fait valoir qu'une procédure équitable n'avait pas été suivie du fait que l'enquête avait pris beaucoup de temps, ce qui portait préjudice aux droits du membre. En outre, la direction s'est rendue à l'argument de l'Association que le fardeau de la preuve pour les allégations de malhonnêteté l'emportait sur la prépondérance des probabilités que la direction avait adoptée après enquête. La journée de suspension a été levée.

Mesures disciplinaires : Un membre a reçu une lettre disciplinaire à l'égard de laquelle elle voulait présenter un grief. L'ACEP l'a encouragée à examiner ses options ou solutions avant de présenter un grief, car la question n'était pas arbitrable. L'agent des relations de travail a recommandé à la fonctionnaire de faire verser au même dossier une lettre de réfutation à la lettre d'avertissement. Le ministère a accepté cette mesure.

Prime de bilinguisme : Un membre qui occupait un poste bilingue non impératif a fait valoir qu'il exerçait maintes fonctions en français. On a recueilli suffisamment d'information et de documentation pour étayer l'allégation du membre qu'il fournissait des services bilingues substantiels. On a présenté aux fonctionnaires du ministère une demande formelle et, après un examen approfondi des arguments, le ministère a accepté de rendre le poste bilingue. Le ministère a convenu de verser la prime de bilinguisme avec effet rétroactif à la date à laquelle le membre a réussi son test de langue française, en 2006.

Heures supplémentaires : L'ACEP rappelle constamment à ses membres que les heures supplémentaires ne doivent pas être un cadeau à l'employeur. Les membres ont droit à la rémunération, même s'ils doivent présenter un grief pour l'obtenir. Or, c'est parfois le cas. Dans un cas de ce genre, deux membres SI ont présenté des griefs en alléguant une répartition injuste des heures supplémentaires pour des quarts multiples. Par suite de ces griefs, les plaignants ont été rémunérés au taux applicable des occasions d'heures supplémentaires perdues pour chaque quart manqué.

Il arrive souvent que la nature des plaintes et griefs soit telle que les détails des règlements doivent rester **confidentiels**. Dans un de ces cas, la question a été réglée lorsqu'une entente

est intervenue, valant un remboursement de 13 000 \$ au membre.

Appels : De nombreux appels qui avaient été déposés avant que le mécanisme de recours ne soit modifié de manière à prévoir la présentation de plaintes devant le Tribunal de la dotation de la fonction publique ont été réglés au cours de l'année.

Dans un cas, le fonctionnaire en a appelé de son cinquième rang dans un concours en vue de pourvoir quatre postes SI-03. L'appel a été accueilli, et le concours a été complètement annulé car le comité de sélection ne s'était pas prévalu de ses options de raccourcir le processus de dotation. L'avis de concours a été publié le 14 octobre 2004, et l'administration du test aux candidats a eu lieu le 24 février 2006. On a jugé que le principe du mérite n'avait pas été respecté, du fait que le délai était déraisonnable et qu'il avait occasionné une situation dans laquelle certains candidats étaient désavantagés. L'employeur devra reprendre le processus en vertu des dispositions de la nouvelle *Loi sur l'emploi dans la fonction publique* et le mener à bien dans un délai raisonnable.

Questions de santé et de sécurité : À Santé Canada, l'ACEP est intervenue avec succès pour régler un problème d'enlèvement d'amiante au 110, rue Somerset, Ottawa, qui touchait 50 fonctionnaires. L'Association a vu à ce que les communications et le contrôle de la qualité de l'air soient adéquats. Elle est aussi intervenue à l'édifice Brooke-Claxton à Ottawa pour faire en sorte que des mesures de sécurité appropriées soient respectées, après que deux fragments de l'extérieur de l'immeuble furent tombés.

En outre, comme c'est le cas chaque année, les questions ne sont pas toutes pilotées par les

ART, et les causes ne sont pas toutes réglées avec succès...

Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail :

La plaignante dans une cause devant la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (CSPAAT) en a appelé du refus de : 1) perte de revenus, 2) droit initial et 3) stress mental traumatique. Au premier palier de la procédure d'appel de la CSPAAT, l'arbitre a rendu une décision par laquelle il reconnaissait que la fonctionnaire avait subi un accident de travail. L'arbitre n'a pas adjugé de compensation pour perte de revenus parce que l'employeur avait offert des locaux appropriés à l'accidentée. Le bien-fondé de cette cause reposait sur le devoir d'accommodement et l'obligation de l'employeur d'accommoder les contraintes physiques résultant de l'accident de travail. La commissaire aux appels a, dans sa décision, jugé que l'employeur avait déployé tous les efforts raisonnables pour tenter d'accommoder la plaignante et elle a rejeté l'appel.

Consultations

Les ART sont également responsables des consultations, au palier ministériel et à l'échelle nationale. Les dirigeants des sections locales aident aussi au processus de consultation, et leur apport est inestimable. L'année dernière s'est révélée particulièrement affairée, en particulier à cause de l'intensification des consultations sur la conversion EC.

Comme il ressort des sommaires de cas qui précèdent, le secteur de la santé et de la sécurité fait l'objet d'importantes et constantes consultations, tout comme les politiques de dotation, la procédure d'enquête sur les plaintes de harcèlement et,

répétons-le, la conversion EC. Les agents des relations de travail ont consulté dans le cadre des comités de consultation patronale-syndicale dans tous les ministères où des membres de l'ACEP travaillent. Ils ont consulté au sujet de l'élaboration des politiques sur les langues officielles, les ressources humaines et l'équité en matière d'emploi, les résultats du Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux, les politiques sur les cours de langue, la modernisation des ressources humaines, la mise en œuvre de communications électroniques internes (intranet), les politiques relatives à l'information et à la technologie, les valeurs et l'éthique, les politiques et stratégies de recrutement et la loi concernant la dénonciation – la *Loi sur la responsabilité*, les réorganisations, les politiques relatives à l'égalité de chances et à la diversité, les politiques sur la durée du travail, sans compter des consultations concernant les incidences du budget fédéral 2007. Et cette liste est loin d'être exhaustive.

L'ACEP conserve aussi une importante présence au Conseil national mixte. Elle siège au conseil d'administration du Régime de soins dentaires, au Comité des langues officielles, au Comité du réaménagement des effectifs, au Comité mixte sur l'équité en matière d'emploi, au Comité de santé et de sécurité au travail et au Conseil consultatif de la Commission de la fonction publique. L'Association est représentée au Comité consultatif des pensions de la fonction publique par son président, M. José Aggrey. Celui-ci représente aussi l'Association au Réseau des employés professionnels.

Comme il en est fait mention ailleurs dans le présent rapport, on ne saurait trop insister sur la contribution de nos dirigeants des sections locales, de nos délégués syndicaux et de nos autres représentants bénévoles. C'est à eux et à nos ART que l'on doit la mise sur pied de deux **nouvelles sections locales** l'année dernière – une section régionale qui représente les membres au Nouveau-Brunswick et une section locale à Élections Canada dans la région de la capitale nationale. ●



Négociations collectives

Les groupes TR et EC ont entrepris leurs négociations collectives au début du printemps 2007.

La convention collective TR

La convention collective TR est venue à échéance le 18 avril 2007. Le comité de négociation collective a envoyé aux TR un questionnaire de négociation en mars 2007, en préparation des négociations amorcées en août. Près de 50 % des membres ont répondu, de sorte que le comité a une indication claire des préoccupations et des priorités des TR. L'équipe de négociation a commencé à rencontrer l'employeur le 15 août. Au moment d'écrire ces lignes, plusieurs autres rencontres avaient été fixées à l'automne 2007. À l'instar de la dernière ronde, les parties ont convenu de recourir à la négociation raisonnée. Dans cette démarche, elles n'échangent pas de revendications, mais conviennent plutôt d'aborder une liste de problèmes que les deux parties présentent à la table. Les parties étudieront ces problèmes et en discuteront au cours des prochains mois dans le but de trouver des solutions viables tant pour l'employeur que pour les employés.

La convention collective EC

La convention collective EC a expiré le 21 juin 2007. Il s'agissait d'une convention d'un an négociée dans des circonstances particulières prenant en compte les retards dus à la conversion EC. Étant donné que la conversion des postes SI et ES à la classification EC se déroulera pendant cette ronde, celle-ci sera probablement longue et exigera beaucoup de temps et de ressources. En outre, le comité de négociation collective EC a effectué un sondage auprès des membres EC avant de négocier la

convention précédente d'un an et a dressé un cahier complet de revendications en fonction des préoccupations et priorités du groupe. La négociation s'est amorcée sérieusement les 11 et 12 septembre 2007. À cette occasion, les parties ont passé en revue et expliqué leurs revendications respectives. L'ACEP n'a pas encore présenté ses revendications concernant la conversion EC. Elle déposera des revendications détaillées à ce sujet seulement lorsqu'elle aura eu la possibilité d'analyser la base de données sur la conversion EC, qui devrait être disponible dans le courant de l'automne.

Régime d'incitatif monétaire des TR

Même si l'équipe de négociation du Régime d'incitatif monétaire des TR n'a présenté à la table que quatre préoccupations principales, l'employeur a refusé de les aborder de façon significative. Par conséquent, l'ACEP a exprimé clairement son intention de soumettre ces enjeux dans d'autres forums, notamment à la table de négociation de la convention collective TR. L'ACEP, le Bureau de la traduction et le Conseil du Trésor ont convenu en mars 2007 de maintenir le régime en n'y apportant que quelques modifications administratives mineures.

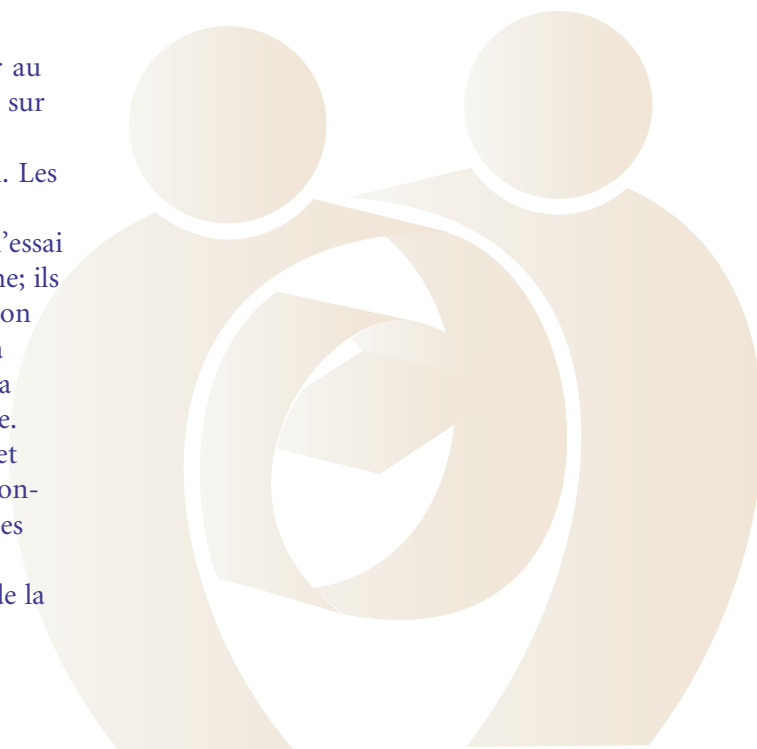
Les analystes et adjoints de recherche de la Bibliothèque du Parlement

Les analystes et adjoints de recherche de la Bibliothèque du Parlement ont reçu une augmentation de salaire de 2,5 % en juin 2007, un an avant l'expiration de leur convention collective le 15 juin 2008. En novembre, l'ACEP

D'ici peu de temps, nous nous retrouverons encore une fois à trois tables de négociation distinctes. Les négociations drainent d'importantes ressources, mais grâce à l'engagement et à l'aide des bénévoles de nos comités et équipes de négociation, un travail immense est abattu.

José Aggrey
Président de l'ACEP

cherchera des volontaires pour participer au comité de négociation collective. Une fois sur pied, le comité aura pour tâche première d'établir un questionnaire de négociation. Les membres de l'ACEP à la Bibliothèque du Parlement seront les premiers à mettre à l'essai notre nouveau système de sondage en ligne; ils accéderont au questionnaire de négociation sur notre site Web. Une des priorités de la prochaine ronde concernera la revue de la classification à l'échelle de la Bibliothèque. L'employeur a convenu d'entreprendre cet exercice pendant la durée de la présente convention collective dans l'espoir de régler les préoccupations soulevées par l'ACEP concernant la relativité avec les greffiers de la Chambre des communes et du Sénat. ●



Litige sur les surplus des pensions

En résumé, l'Association canadienne des employés professionnels, l'Institut professionnel de la fonction publique du Canada, l'Alliance de la fonction publique du Canada, l'Association des pensionnés et rentiers militaires du Canada et les associations des employés de la GRC contestent le projet de loi C-78 adopté par le gouvernement en 1999. Cette loi autorisait le gouvernement à s'approprier plus de trente milliards de dollars des surplus de trois régimes de pension – le Régime de pension de retraite de la fonction publique, le Régime de pension de retraite des Forces canadiennes et le Régime de pension de retraite de la GRC. L'action, déposée en Cour supérieure de justice de l'Ontario, revendique pour les employés du gouvernement fédéral la propriété des surplus des pensions.

Dans la première phase du procès, tenue en novembre 2005, le juge Panet rejette les objections des avocats du gouvernement et admet en preuve 128 documents internes du gouvernement. Ces documents, constitués surtout d'énoncés, de politiques et de communications de hauts fonctionnaires gouvernementaux, montrent que pendant les années 1990 le gouvernement a eu recours à des techniques comptables douteuses pour s'approprier des surplus et réduire le déficit. Ils révèlent également des désaccords entre les fonctionnaires du Conseil du Trésor et ceux du ministère des Finances sur la propriété des surplus.

Dans une démarche unique devant une cause commune, les grands syndicats et associations parties au litige mettent sur pied un comité formé de leurs spécialistes en communication dans le but de sensibiliser le public à cette affaire. De cette interaction ressortent brochures, épinglettes, affiches et campagnes postales, et une attention accrue des médias.

En octobre 2006, les parties participent à une conférence de gestion du procès, pour veiller à

ce que le procès se déroule efficacement et dans le temps voulu.

Des rumeurs circulent au début de 2007 au sujet de la possibilité d'une entente entre les parties. Ces rumeurs sont sans fondement. Personne n'avait, et n'a, approché l'ACEP au sujet d'une entente à l'amiable dans cette affaire.

Le procès se déroule en février, mars, avril et mai de cette année. Dans leur exposé préliminaire, les avocats du gouvernement annoncent clairement leur position à savoir que le surplus n'est pas réel. Ils soutiennent que les comptes de pension de retraite consistent en des écritures comptables et ne sont que des instruments permettant au gouvernement de suivre de près ses obligations. Allant plus loin, les avocats du gouvernement soulignent à répétition la générosité des régimes de pension actuels, laissant sous-entendre qu'employés et retraités ne devraient avoir droit à rien de plus. La demanderesse appelle plusieurs témoins experts, notamment l'actuaire John Christie, l'expert-comptable Scott Milne et l'analyste des pensions Don Lee.

M. Christie, qui passe trois jours à la barre, témoigne sur le financement et la gestion des régimes de pension, notamment sur l'amortissement de l'excédent effectué par le gouvernement dans les années 1990. Selon M. Christie, cet amortissement équivaut à une suspension non autorisée des cotisations du gouvernement. M. Milne partage l'avis professionnel de M. Christie que les comptes de pension de retraite comprennent des avoirs réels. M. Lee témoigne au sujet des montants de l'excédent des pensions attribuables aux cotisations des employés et des pensionnés dans chacun des trois régimes.

Pendant la même période, les avocats des deux parties déposent des observations écrites détaillées.

Le 9 mai 2007, les avocats des deux parties terminent leurs plaidoyers.

Nous attendons la décision du juge Panet. Ceci étant dit, il est très probable que la ou les parties perdantes portent la décision du tribunal en appel. Dans ce cas, il est bien possible que le litige se poursuive pendant toute une autre décennie.

Entre-temps, des membres de l'ACEP ont demandé s'ils devraient reporter leur départ à la retraite dans l'espoir que les tribunaux tranchent en leur faveur. Nous ne conseillons pas à nos membres de retarder leur retraite en attendant la décision de la Cour supérieure ou encore une décision définitive si l'affaire devait aller jusqu'en Cour suprême. L'ACEP a affirmé à maintes reprises qu'elle s'efforcera d'obtenir réparation pour le plus grand nombre possible de participants passés et actuels au régime de retraite. ●

Nous ne conseillons pas à nos membres de retarder leur retraite en attendant la décision de la Cour supérieure ou encore une décision définitive si l'affaire devait aller jusqu'en Cour suprême.

Élections 2006 à l'ACEP

Des élections ont eu lieu à la fin de 2006 afin de pourvoir à plusieurs postes au Conseil exécutif national, à savoir les postes de président et de cinq administrateurs EC.

José Aggrey a été réélu à la présidence. Les cinq postes d'administrateurs ont été pourvus par Ghislain Dussault, Marcy Holyk, Maurice Korol, Robert McVicar et Anna Sipos.

Plusieurs nouveaux moyens ont servi à la communication du processus électoral aux membres. On a, entre autres, incité les candidats à créer leurs propres sites Web, dont les liens ont été affichés sur le site de l'ACEP.

Parallèlement, les membres ont été appelés à voter afin d'approuver les états financiers vérifiés par le vérificateur de l'Association, Thomas Foran, et le budget proposé. Les membres ont aussi approuvé la nomination de M. Foran comme vérificateur de l'Association pour l'exercice 2006-2007.

Les membres ont approuvé la modification de l'article 3 des Règlements, qui traite des procédures électorales de l'ACEP.

Finalement, les membres ont approuvé des modifications aux paragraphes 14.2 et 16.3 des Statuts, qui traitent également du processus électoral, de même que la création du nouveau paragraphe 11.3.1, qui clarifie la composition du Comité des candidatures.

Tous ces documents figurent sur le site Web de l'ACEP. ●



Mandats des membres du Conseil exécutif national portés à trois ans : Examen de la gouvernance de l'ACEP

En janvier 2007, l'ACEP met sur pied un Comité spécial sur l'examen de la gouvernance. L'objectif est de revoir le modèle actuel de gouvernance de l'ACEP, afin d'évaluer sa pertinence face aux défis qu'a à relever l'ACEP pour offrir le meilleur service possible aux membres, défendre leurs intérêts et protéger leurs droits. En outre, le comité est chargé d'étudier divers modèles de gouvernance et de recommander le meilleur modèle en fonction des besoins, responsabilités et obligations futurs de l'ACEP.

Le comité remet un rapport provisoire au Conseil exécutif national en mai. Le rapport passe en revue plusieurs aspects examinés par le comité, notamment la faible assistance aux assemblées générales annuelles des membres, les mandats des membres du Conseil exécutif national et le renforcement du rôle des dirigeants des sections locales. Vous pouvez lire le texte complet du rapport provisoire du Comité spécial d'examen de la gouvernance sur le site Web de l'ACEP (www.acep-cape.ca).

Dans un scrutin tenu en mai, les membres sont appelés à se prononcer sur une modification des Statuts portant sur la durée des mandats. La documentation qui accompagne le scrutin expose les raisons appuyant la modification.

« Actuellement, l'organe exécutif de l'association a peu l'occasion de débattre et de décider de l'orientation de l'organisation, de planifier la mise en œuvre et de réaliser ses initiatives. En conséquence, l'exécutif est davantage en mode réactif que proactif, et dépend du programme de l'employeur plutôt que d'être en mesure d'établir son propre programme.

L'association est presque perpétuellement en mode électoral, ce qui force l'exécutif à discuter surtout d'affaires internes. Ceci est dû en partie à l'échelonnement des élections, mais tout autant au mandat de deux ans qui réduit le temps dont

disposent les membres de l'exécutif pour travailler de concert plutôt que d'être en concurrence les uns avec les autres. Une plus grande stabilité favoriserait le service offert aux membres par l'ACEP.

En outre, il s'agit d'un élément majeur d'une nouvelle structure de gouvernance visant à revigorer l'association et qui vous sera présentée cet automne.

Les membres peuvent appuyer le mandat de trois ans uniquement, puis rejeter les modifications proposées à la structure de gouvernance. Toutefois, le mandat de trois ans est un élément très important de la structure de gouvernance proposée. »

À la fin, les membres de l'ACEP votent en faveur de la modification proposée portant les mandats des membres du Conseil exécutif national de deux à trois ans et passant de mandats échelonnés à des mandats simultanés.

Comme l'affirmait à l'époque le président de l'ACEP José Aggrey, « Cette modification évitera à l'Association d'être constamment en mode électoral. Elle fera épargner de l'argent aux membres en frais d'élections. Cette modification à elle seule nous permettra de travailler ensemble et donnera une plus grande stabilité à l'ACEP pour mieux servir les membres. » ●

Conversion EC

Norme de classification EC

http://www.psagency-agencefp.gc.ca/classification/Standards/EC/EC_f.asp

Rédaction des descriptions de travail EC, Perspective de l'ACEP : Partie I (révisée) et Partie II

http://www.acep-cape.ca/fr/PDF-files/ECWritingAdviceJune_07_f.pdf

Lignes directrices sur la rédaction de descriptions de travail

http://www.psagency-agencefp.gc.ca/classification/Tools/ClassPolicyGuide/WorkDesc/Workdescription_f.asp

Description Plus 2

http://www.hrmm-mgrh.psagency-agencefp.gc.ca/DescriptionPlus2/Default.aspx?__l=f&bhcp=1

Après trois ans d'élaboration, de peaufinage et de rafistolage, l'employeur a finalement produit la norme de classification EC. Le processus a drainé d'importantes ressources à l'ACEP sur une longue période de temps.

Au début de l'été 2007, l'employeur informait tous les chefs de la classification que les données de l'évaluation pour tous les postes dotés du groupe EC devaient être fournies avant la fin de septembre afin de négocier les nouvelles échelles de salaire découlant de la conversion de la classification dans le cycle actuel de négociations collectives du groupe EC. (Les membres ES et SI se souviendront que la précédente convention collective avait une durée d'un an, ce qui a été fait afin d'accorder à l'employeur le temps nécessaire pour mener à terme le processus de conversion. Si l'ACEP n'avait pas proposé une convention d'un an, les groupes ES et SI n'auraient pas eu droit à une augmentation salariale immédiate ni à une brochette d'autres améliorations à la convention collective EC.)

À la suite de l'avis de l'employeur à tous les chefs de la classification, l'ACEP a communiqué avec chaque ministère et organisme où travaillent des membres ES et SI pour indiquer que nous avons évalué la façon

dont chacun abordait le processus de conversion. Certains ministères ont été proactifs et transparents, mais d'autres moins. L'ACEP s'est tenue au courant de l'avancement du processus dans chaque ministère et organisme par divers processus consultatifs – ici également, certains étant plus proactifs et transparents que d'autres. L'ACEP a invité à se mettre au travail les ministères et organismes qu'elle estimait prendre du retard dans le processus et leur a rappelé qu'après tout ce temps il convenait de faire preuve de la diligence nécessaire dans la réécriture des descriptions de travail ES et SI pour les rendre conformes à la norme de classification EC. En outre, nous avons rappelé aux ministères qu'il était souhaitable de rédiger les descriptions de travail de manière à en faciliter l'évaluation et la cotation selon la nouvelle norme.

Le rôle qu'a pu jouer l'ACEP dans l'élaboration et la mise en œuvre de la norme de classification EC s'est limité à l'observation, aux conseils et aux commentaires. Elle ne participait pas au processus de prise de décision et devait compter sur l'employeur pour obtenir l'information.

La nouvelle norme de classification EC, prévoit-on, établira une nouvelle relativité

← Table des matières

interne entre les postes ES et SI au sein de la fonction publique fédérale. En pratique, toutefois, il pourrait dans l'ensemble ne pas en découler de grands changements. La nouvelle norme de classification pourrait, dans la plupart des cas, rétablir les relativités existantes.

En réponse à la norme de classification EC, l'ACEP a produit un outil, *Rédaction des descriptions de travail EC, Perspective de l'ACEP : Partie I (révisée) et Partie II*, afin d'aider nos membres ES et SI à exercer un certain contrôle sur le processus de conversion. Un exemplaire imprimé de ce document a été expédié à tous les membres ES et SI inscrits dans notre base de données. Il s'agit en fait d'une nouvelle version revue et augmentée du document *Rédaction des descriptions de travail EC, Perspective de l'ACEP : Partie I*, produit et distribué aux membres ES et SI à l'automne de 2006.

Le document *Rédaction des descriptions de travail EC, Perspective de l'ACEP : Partie I (révisée) et Partie II* explique aux membres le processus mis en place pour effectuer la conversion. Le processus de rédaction des descriptions de travail comme tel variera d'un ministère ou organisme à l'autre.

Les membres EC recevront une Notification personnelle préalable (NPP) à l'automne 2007; les ES et SI seront alors informés de leur niveau de classification EC prévu. L'ACEP a insisté à temps et à contretemps auprès des membres pour qu'ils prennent le temps de discuter du contenu de leurs descriptions de travail, en particulier après avoir reçu leur NPP, s'ils ne l'ont pas déjà fait. La NPP donnera aux membres l'occasion d'examiner et de commenter le contenu de leurs descriptions de travail.

L'étape suivante est la Notification personnelle officielle (NPO). Elle sera franchie à la suite de la négociation des nouvelles

Le rôle qu'a pu jouer l'ACEP dans l'élaboration et la mise en œuvre de la norme de classification EC s'est limité à l'observation, aux conseils et aux commentaires. Elle ne participait pas au processus de prise de décision et devait compter sur l'employeur pour obtenir l'information.

← Table des matières

échelles salariales et de la ratification d'une nouvelle convention collective EC. L'ACEP ne prévoit pas que cela arrive avant la dernière partie de 2008. Les membres disposeront donc de plusieurs mois pour relever et régler tous désaccords sur le contenu de leurs descriptions de travail. Ce n'est qu'après avoir reçu la NPO que les membres auront la possibilité de présenter un grief concernant leurs descriptions de travail EC et/ou un grief de classification.

Le document *Rédaction des descriptions de travail EC, Perspective de l'ACEP : Partie I (révisée) et Partie II* offre aux membres des conseils et des indications sur la rédaction et/ou la révision des descriptions de travail. La description de travail EC comporte trois sections : les Résultats axés sur le service à la clientèle, les Activités principales et les exigences découlant de chaque élément. Chaque description de travail se compose de quatre facteurs et de neuf éléments (la cote accordée à chaque élément est indiquée entre parenthèses), à savoir :

Facteur 1 : Responsabilité

Élément 1 : Prise de décisions (21 %)

Élément 2 : Leadership et gestion opérationnelle (14 %)

Facteur 2 : Compétences

Élément 3 : Communication (18 %)

Élément 4 : Connaissances de domaines spécialisés (10,5 %)

Élément 5 : Connaissances contextuelles (10,5 %)

Élément 6 : Recherche et analyse (21 %)

Facteur 3 : Effort

Élément 7 : Efforts physiques (1,5 %)

Élément 8 : Efforts sensoriels (1 %)

Facteur 4 : Conditions de travail

Élément 9 : Conditions de travail (2,5 %)

D'un bout à l'autre du processus d'élaboration de la norme de classification EC, les agents des relations de travail, les représentants locaux et les membres de l'ACEP ont travaillé fort et continuent de le faire, en consultation avec les ministères, pour produire les descriptions de travail EC. Ils ont consenti un effort et une contribution énormes au nom de leurs collègues et de l'Association.

Nous avons incité et nous continuons d'inciter fortement les membres EC à consulter les documents mentionnés en début d'article. ●

La description de travail EC comporte trois sections : les Résultats axés sur le service à la clientèle, les Activités principales et les exigences découlant de chaque élément. Chaque description de travail se compose de quatre facteurs et de neuf éléments.

Les comités de l'ACEP – toutes voiles dehors!

Au cours de l'année, le nombre et la nature des sous-comités de l'ACEP, chacun ayant un mandat et des objectifs précis, ont sensiblement augmenté et pris de l'importance. En outre, l'Association a mis en œuvre une nouvelle politique selon laquelle les comptes rendus des réunions de chacun de ces comités sont affichés sur le site Web de l'ACEP après leur approbation définitive.

Le **Comité de la vérification** a été constitué afin de donner plus de transparence aux fonctions du Comité des finances. Il y a plusieurs années, le vérificateur de l'AESS a conclu qu'un comité de la vérification garantirait l'intégrité des états financiers de l'Association et la confiance à leur égard. Le CEN de l'époque a jugé qu'il serait sage de constituer un comité de la vérification, mais il n'a pu donner suite à cette initiative à ce moment-là parce que le processus de fusion était en cours.

En novembre 2005, le vérificateur a présenté un exposé au Comité des finances sur les avantages d'un comité de la vérification, et celui-ci a souscrit unanimement à l'idée. En février 2006, le président de l'Association a rencontré le vérificateur pour cerner les exigences et critères clés d'un comité de la vérification.

Essentiellement, le Comité de la vérification doit jouer un rôle de surveillance de la responsabilité fiduciaire du CEN à l'égard de l'Association et examiner les états financiers pour faire en sorte qu'ils reflètent avec exactitude les finances de l'Association et qu'ils soient compréhensibles pour les membres.

Le **Comité de l'égalité des chances et de la diversité** est chargé de formuler au CEN des conseils et des recommandations sur toutes les questions dont l'Association est saisie et qui concernent l'équité en matière d'emploi et d'autres qui n'y sont pas liées mais qui sont

considérées comme partie intégrante d'effectifs diversifiés, par exemple : l'âge, l'état matrimonial, la situation de famille... [La liste exhaustive des éléments se trouve dans la *Loi canadienne sur les droits de la personne, article 2.*] Ce comité a fondamentalement pour objectif de faire en sorte que le CEN soit bien renseigné sur les enjeux en matière d'égalité de chances et de diversité qui se posent pour les membres de l'ACEP, afin que celle-ci puisse contribuer de manière constructive à la bonne réalisation de l'équité en matière d'emploi et de la diversité au travail.

Le **Groupe de travail sur la participation des membres** a pour mandat de cerner des moyens par lesquels l'ACEP pourrait accroître la participation des membres aux affaires de l'Association. À cette fin, les membres du groupe de travail sont chargés d'enquêter sur les causes profondes du problème et d'élaborer de nouvelles démarches pour le régler et susciter l'intérêt des membres. Le groupe de travail formulera des recommandations au CEN à l'automne 2007. Il devrait recommander des démarches novatrices, efficaces et pragmatiques en vue d'accroître le taux de participation active et passive des membres dans les affaires de l'Association.

Bien que le **Comité des communications** ne soit pas nouveau, il a entrepris plusieurs importants projets au cours de l'année, tous

avec pour objectif d'accroître la visibilité et l'accessibilité de l'Association. Ses membres se sont penchés sur diverses questions, par ex., le vote électronique et les sondages en ligne, et il mènera un sondage pilote concernant la prochaine ronde de négociations à la Bibliothèque du Parlement. Si tout va bien avec ce sondage pilote, l'Association devrait ensuite être en mesure d'en tenir un pour le vote électronique d'ici la mi-2008.

Le comité a aussi apporté plusieurs améliorations durables au site Web de l'ACEP et il entreprendra de redessiner le site vers la fin de 2007.

Le **Comité consultatif des jeunes membres** a pour objectif d'offrir une tribune pour l'échange d'idées et la discussion de questions relatives aux jeunes membres et l'élaboration et l'amélioration des communications entre eux, ainsi que d'accroître le taux de participation des jeunes membres et de les sensibiliser

au rôle, aux responsabilités, aux activités et aux affaires de l'Association.

Ailleurs dans le présent rapport, les lecteurs trouveront des articles sur les progrès et les réalisations du **Comité d'examen de la gouvernance** et du **Comité des Statuts et Règlements**.

Le **Comité des finances** de l'ACEP est sans aucun doute le plus important des comités de l'ACEP. Au cours de l'année, il a tenu neuf réunions ordinaires et cinq réunions imprévues. Ce comité est chargé de préparer le budget de l'Association, d'examiner les finances de l'Association et de garantir la transparence et la responsabilisation dans les finances de l'Association.

Des volontaires de l'ACEP ont consacré énormément de temps, d'efforts et d'énergie à ces comités, et les avantages en sont à la fois nombreux et importants. ●

*V*otre CEN de l'ACEP a joué un rôle déterminant dans l'établissement de plusieurs nouveaux comités visant à mieux jauger les besoins de l'Association et à mieux y répondre.

José Aggrey
Président de l'ACEP

Les photos d'anciens présidents ornent le Bureau national de l'ACEP

Comme on peut le lire ailleurs dans ce rapport, le Comité des communications a entrepris au cours de l'année plusieurs projets ayant pour but de rehausser la visibilité de l'Association, d'accroître notre accessibilité et de reconnaître la contribution de nombreux membres à notre succès comme organisation, notamment les délégués, les dirigeants locaux et les anciens présidents.

Le 27 juin, l'ACEP a procédé au dévoilement des photos de plusieurs anciens présidents associés aux origines de l'ACEP, notamment Jack MacKinnon, qui a été président de l'Association des économistes, sociologues et statisticiens (AESS) de 1983 à 1991, Michel Dubois, président du Syndicat canadien des employés professionnels et techniques

(SCEPT) durant les années 1985 à 1992, et Bill Krause, président de l'Association des économistes, sociologues et statisticiens, de l'Association des employés en sciences sociales (AESS) puis de l'Association canadienne des employés professionnels (ACEP) pendant les années 1991 à 2004. ●



Jack MacKinnon
président de l'AESS
1983 à 1991



Michel Dubois
président du SCEPT
1985 à 1992



Bill Krause
président de l'AESS
1991 à 1994
président de l'AESS
1994 à 2003
président de l'ACEP
2003 à 2004

Formation des délégués et nouveau Manuel des délégués

Les agents des relations de travail de l'Association ont toujours pris en charge la formation dispensée par l'Association. Les cours mentionnés ci-dessous ont été offerts dans les deux langues officielles au printemps 2007 et le seront de nouveau à l'automne, aux membres qui consacrent bénévolement leurs compétences, leur temps et leur énergie comme délégués de l'Association.

N'oubliez pas : seuls les membres qui sont représentants de l'Association (délégués et dirigeants locaux) ou qui s'engagent à le devenir peuvent suivre ces cours.

Formation de base de délégué

Le cours de base des délégués est un cours d'une journée qui vise à familiariser les représentants de l'Association avec le rôle et les responsabilités des délégués de l'ACEP.

Obligation de prendre des mesures

La formation sur l'obligation de prendre des mesures consiste en un cours d'une journée visant à familiariser les représentants de l'Association avec ce sujet et avec leur rôle à cet égard. Cette formation est habituellement dispensée une fois par année, à l'automne; des cours distincts sont donnés en français et en anglais.

Connaître sa convention collective EC et Connaître sa convention collective TR

Le cours Connaître sa convention collective a été prolongé d'une journée à une journée et demie et a pour but de familiariser les représentants de l'Association avec la convention collective qui s'applique à leurs membres. Cette formation est habituellement dispensée une fois par année, au printemps; des cours distincts sont donnés en français et en anglais.

Santé et sécurité au travail

La formation en santé et sécurité au travail consiste en un cours d'une demi-journée qui vise à familiariser les représentants de l'Association en SST avec leurs rôles, droits et obligations à titre de représentants en sécurité et santé au travail. Le cours est réservé aux membres qui sont représentants en SST de l'Association ou qui se sont engagés à le devenir. Cette formation est habituellement dispensée une fois par année, au printemps; des cours distincts sont donnés en français et en anglais.

L'Association offre également de la formation sur la négociation collective. Il s'agit d'un cours d'une journée qui vise à familiariser les membres de l'Association avec le cadre juridique et les questions stratégiques de la négociation collective, ainsi qu'avec les principes de la négociation sur positions (négociation traditionnelle) et de la négociation raisonnée. Le rôle et les responsabilités des membres du comité de négociation et ceux du comité de négociation sont aussi abordés pendant le cours.

Le cours est réservé aux membres qui ont l'intention de poser leur candidature afin de siéger au comité de négociation collective de leur unité de négociation. La priorité est accordée aux membres qui n'ont pas siégé à un comité de négociation collective dans le passé.

Le nouveau Manuel des délégués

L'ACEP a remis un exemplaire du nouveau Manuel des délégués à tous les dirigeants locaux ayant suivi la formation de délégué de l'ACEP depuis 2000 et à tous les membres du Conseil exécutif national. À l'avenir, les membres qui suivent la formation de délégué recevront un exemplaire du manuel. Ce manuel a été rédigé à partir du cours de base des délégués et est devenu un outil qui, nous

l'espérons, donnera une compréhension générale de la nature du domaine des relations de travail, ainsi que du rôle du syndicat et des représentants syndicaux dans ce domaine.

Le manuel est conçu dans le but d'aider les représentants bénévoles de l'ACEP à exercer leur rôle et leurs responsabilités, qui consistent en tout premier lieu à être les yeux et les oreilles de l'Association en milieu de travail. ●

Ce manuel a été rédigé à partir du cours de base des délégués et est devenu un outil qui, nous l'espérons, donnera une compréhension générale de la nature du domaine des relations de travail.



Conseil exécutif national de l'ACEP

Pour communiquer avec un membre des comités ou des sections locales de l'ACEP, appelez au bureau national au 613-236-9181 ou 1-800-265-9181.

José Aggrey

Président de l'ACEP

Carl Lakaski

Vice-président EC - BdP

Agence de santé publique du Canada

Lionel Perrin

Vice-président TR

Travaux publics et Services
gouvernementaux

Bureau de la traduction

Jean-Rony Benoit

Membre EC du Conseil exécutif

Bibliothèque et Archives Canada

Carole Card

Membre TR du Conseil exécutif

Travaux Publics et Services
gouvernementaux

Bureau de la traduction

Ghislain Dussault

Membre EC du Conseil exécutif

Agence canadienne de développement
international

Marcy Holyk

Membre EC du Conseil exécutif

Défense nationale

Maurice Korol

Membre EC du Conseil exécutif

Agriculture et Agroalimentaire

Sarah Lawson

Membre EC du Conseil exécutif

Ressources naturelles Canada

Robert McVicar

Membre EC du Conseil exécutif

Statistique Canada

André Picotte

Membre TR du Conseil exécutif

Travaux Publics et Services
gouvernementaux

Bureau de la traduction

Anna Sipos

Membre EC du Conseil exécutif

Affaires étrangères et Commerce
international Canada

Stan Spak

Membre EC du Conseil exécutif

Agriculture et Agroalimentaire

Sebastian Spano

Membre BP du Conseil exécutif

Bibliothèque du Parlement

Clayton Therrien

Membre EC du Conseil exécutif

Statistique Canada

Michael Zinck

Membre EC du Conseil exécutif

Anciens combattants Canada

Claude Danik

Directeur exécutif

ACEP

Jean Ouellette

Directeur des relations de travail

ACEP

Donna Martin

Gestionnaire des services

d'administration

ACEP

Comité des finances de l'ACEP

André Picotte – Président

Travaux publics et Services

gouvernementaux

Bureau de la traduction

José Aggrey

Président de l'ACEP

Carl Lakaski

Vice-président EC - BdP

Agence de santé publique du Canada

Luc Gervais

Travaux publics et Services

gouvernementaux

Bureau de la traduction

Klaus Kostenbauer

Statistique Canada

Mike Monaghan

Statistique Canada

Lionel Perrin

Travaux publics et Services

gouvernementaux

Bureau de la traduction

Clayton Therrien

Statistique Canada

Claude Danik

Directeur exécutif

ACEP

Sandra Wensink

Agente des finances

ACEP

Comité de la vérification

Janet Mrenica – Présidente
Ressources humaines et
Développement social Canada

Frédéric Beaugard-Tellier
Bibliothèque du Parlement

Sylvain Noël
Secrétariat du Conseil du Trésor

Comité des communications

Maurice Korol – Président
Agriculture et Agroalimentaire

André Picotte
Travaux publics et Services
gouvernementaux
Bureau de la traduction

Clayton Therrien
Statistique Canada

José Aggrey
Président de l'ACEP

Philip Rosen
Bibliothèque du Parlement

Claude Danik
Directeur exécutif
ACEP

Bob McVicar
Statistique Canada

Deborah Fiander
Agente des communications
ACEP

Comité des Statuts et Règlements de l'ACEP

Clayton Therrien – Président
Statistique Canada

Mike Monaghan
Statistique Canada

Sebastian Spano
Bibliothèque du Parlement

José Aggrey
Président de l'ACEP

Richard Oslund
Travaux publics et Services
gouvernementaux
Bureau de la traduction

Philip Rosen
Bibliothèque du Parlement

Derek Brackley
Ressources humaines et
Développement social Canada

André Picotte
Travaux publics et Services
gouvernementaux
Bureau de la traduction

Francine Logan
Commis d'administration
ACEP

Carl Lakaski
Agence de santé publique du Canada

Comité de négociation collective EC

Derek Brackley

Ressources humaines et
Développement social Canada

Gabriel Breton

Bibliothèque et Archives Canada

Ghislain Dussault

Agence canadienne de
développement international

Marcy Holyk

Défence nationale

Charles Lasalle

Affaires étrangères et Commerce
international Canada

Anna Sipos

Affaires étrangères et Commerce
international Canada

Stan Spak

Agriculture et Agroalimentaire

Clayton Therrien

Statistique Canada

Barbara Townsend-Batten

Statistique Canada

Michael Zinck

Anciens combattants Canada

Claude Danik

Directeur exécutif
ACEP

Hélène Paris

Agente de recherche
ACEP

Comité des candidatures

Michael Dewing – Co-président

Bibliothèque du Parlement

Margaret Fuller – Co-présidente

Anciens combattants Canada

Wendy Babichuk

Justice

Riley Brockington

Statistique Canada

Derrick Deans

Citoyenneté et Immigration

Susie Dzakpasu

Santé Canada

Jill Finley

Secrétariat du Conseil du Trésor

Janson LaBond

Ressources humaines et
Développement social Canada

Elizabeth Leonard

Service Canada

Remplaçants
Nick Giannakoulis

Santé Canada

Suzan Hollick-Kenyon

Ressources humaines et
Développement social

Zhiyond Hong

Santé Canada

Loreta Iuliani

Justice

Jason Jacques

Bureau du Conseil privé

Stephanie Mullius

Secrétariat du Conseil du Trésor

Satish Seetharam

Santé Canada

Anita Bangiricenge

Commis d'administration
ACEP

Comité de l'égalité des chances et de la diversité

Clayton Therrien – Président

Statistique Canada

José Aggrey

Président de l'ACEP

Jean-Rony Benoît

Bibliothèque et Archives Canada

Jeanne To-Thanh-Hien

Ressources humaines et
Développement social Canada

Anita Bangiricenge

Commis d'administration
ACEP

Comité spécial d'examen de la gouvernance

José Aggrey
Président de l'ACEP

Carole Card
Travaux publics et Services
gouvernementaux
Bureau de la traduction

Maurice Korol
Agriculture et Agroalimentaire

Carl Lakaski
Agence de santé publique du Canada

Lionel Perrin
Travaux publics et Services
gouvernementaux
Bureau de la traduction

André Picotte
Travaux publics et Services
gouvernementaux
Bureau de la traduction

Philip Rosen
Bibliothèque du Parlement

Sebastian Spano
Bibliothèque du Parlement

Clayton Therrien
Statistique Canada

Michael Zinck
Anciens combattants Canada

Claude Danik
Directeur exécutif
ACEP

Donna Martin
Gestionnaire des services
d'administration
ACEP

Comité de négociation collective TR

Matthew Ball
Travaux publics et Services
gouvernementaux
Bureau de la traduction

Suzanne Dumas
Travaux publics et Services
gouvernementaux
Bureau de la traduction

Luc Gervais
Travaux publics et Services
gouvernementaux
Bureau de la traduction

Lionel Perrin
Travaux publics et Services
gouvernementaux
Bureau de la traduction

André Picotte
Travaux publics et Services
gouvernementaux
Bureau de la traduction

Claude Poirier
Travaux publics et Services
gouvernementaux
Bureau de la traduction

Claude Danik
Directeur exécutif
ACEP

Hélène Paris
Agente de recherche
ACEP

Liana Griffin
Agente aux services professionnels
ACEP

Comité de négociation TR - Régime d'incitatif monétaire (RIM)

Caroline Leclerc
Travaux publics et Services
gouvernementaux
Bureau de la traduction

Stephen Mullen
Travaux publics et Services
gouvernementaux
Bureau de la traduction

Lionel Perrin
Travaux publics et Services
gouvernementaux
Bureau de la traduction

André Picotte
Travaux publics et Services
gouvernementaux
Bureau de la traduction

Claude Poirier
Travaux publics et Services
gouvernementaux
Bureau de la traduction

Marc Vallée
Travaux publics et Services
gouvernementaux
Bureau de la traduction

Jean Ouellette
Directeur des relations de travail
ACEP

Hélène Paris
Agente de recherche
ACEP

Groupe de travail sur la participation des membres

Carl Lakaski – Président

Agence de santé publique du Canada

Sarah Lawson

Ressources naturelles Canada

Francine Logan

Commissaire d'administration
ACEP

José Aggrey

Président de l'ACEP

Robert McVicar

Statistique Canada

Ghislain Dussault

Agence canadienne de développement
international

Lionel Perrin

Travaux publics et Services
gouvernementaux
Bureau de la traduction

Comité consultatif des jeunes membres

Tammy Belliveau – Co-présidente

Service correctionnel du Canada

Heather Anderson

Bureau de Conseil privé

Sarah Lawson

Ressources naturelles Canada

Jonathan Wallace – Co-président

Finances Canada

Ben Black

Travaux publics et Services
gouvernementaux

Daniel Spanu

Finances Canada

José Aggrey

Président de l'ACEP

Joanne Kelly

Service correctionnel du Canada

Julie Parisien

Commissaire d'administration
ACEP

John Aboud

Affaires étrangères et Commerce
international Canada

Délégués et dirigeants de sections locales

Représentants de l'Association dans la région de la capitale nationale

Affaires étrangères et Commerce international (section locale 516)

Président	Archie Campbell
Vice-présidente	Anna Sipos
Trésorière	Karen Diechun
Directeurs/Directrices	John Aboud
	Sylvie-Aimée Anseme-Baha
	Charles Lasalle
	Christine Pendragon
	Nancy Stewart
	Bill Wilson

Affaires indiennes et du Nord (section locale 502)

Président	Patrick Sampson
Trésorière	Jean Fisk
Délégués/Déléguées	Saajida Deen
	Steve Rozak
	Nancy Stewart
Représentant (santé et sécurité)	Steve Rozak

Agence canadienne de développement international (section locale 517)

Président	Ghislain Dussault
Vice-présidente	Sandra Gagnon
Secrétaire-trésorier	Pierre Bernier
Suppléant	Khalid Hilal

Agriculture et Agroalimentaire Canada (section locale 507)

Président	Luc Tanguay
Vice-président	Salma Jeroudi
Secrétaire-trésorier	Roy Blais
Délégués	Steve Baril
	Maurice Korol
	Mai Dang
Représentant (santé et sécurité)	John Wheeler
Agent d'équité en matière d'emploi	Maurice Korol

Bibliothèque et Archives Canada (section locale 519)

Président	Peter Rochon
Vice-présidente	Diane Giroux
Trésorier	Jean-Rony Benoit
Directrice	Cathy Vye
Délégué	Gabriel Breton

Bibliothèque du Parlement (section locale 515)

Directeurs/Directrices	Frédéric Beaugard-Tellier
	Michael Dewing
	Andrew Kitching
	Sonia Norris
	Philip Rosen
	Sebastien Spano

Bureau de la traduction (section locale 900)

Conseil exécutif

Président	Claude Poirier
Représentante des TR des régions	Kate Forster
Représentant des EC	Vacant
Représentants des traducteurs francophones	André Picotte
	Marc Vallée

Représentante des traducteurs anglophones	Ellen Garmaise
Représentant des traducteurs multilingues	Peter Schmolka
Représentante des interprètes	Teresa Beaugard
Représentante des terminologues	Iliana Auverana
Représentant des traducteurs parlementaires	
Vice-président TR à l'ACEP	Lionel Perrin

Délégués : région de la capitale nationale

Affaires extérieures	Marie-Anne Courbaron
Agriculture	Caroline Milot
Bureau du Conseil privé	Julie Tremblay
CISR	Marc Vallée
Criminologie	Monique Charette
	Lucie Verreault
	Christian Poulin
	Wayne Thompson
	Micheline La Salle

Défense nationale	
Services intégrés	Diane Bisson
Développement des ressources humaines	André Picotte

Industrie	Marie-José Leblanc
	Julie Thibodeau
	Line Niquet
Patrimoine	Marilyn Gagné
Santé	Ellen Garmaise
Sciences de la vie	Dave Perron

Service Transport	Vacant
Services gouvernementaux	Rachelle Doiron
	Lise-Renée Pettigrew
Sécurité publique Canada	Carolyne Raymond

Division de la traduction technique

Génie civil, électrique et mécanique	Manon Hinse
	Luc Gervais
	Claude Leclerc

Tribunaux

Multilingue

Langues des Amériques	Bruno Lobrichon
Services de langues étrangères MDN	Vacant
Langues d'Europe, d'Asie et du Moyen-Orient	Zoubair Rubio

DTP/

Comités parlementaires	Danielle Zanibellato
Conférences	Francine Roy
	Roland Sarot
Débats	Maryse Bertrand
Documents parlementaires	Lionel Perrin
	Stephen Mullen

Délégués et dirigeants de sections locales (suite)

Interprétation parlementaire Paule Antonelli
Carol Card

Terminologie

Sciences humaines Iliana Auverana
Développement professionnel Cathryn Anne Arnold

Bureau régionaux

Halifax Denise Aucoin-Deveau

Charlottetown Lyne Perrotte

Moncton Claude J. Poirier

Montréal

Informatique Geneviève Thibault-Gosselin

Marc-André Descôteaux

Médecine et technologies Julie Paradis

Météo Raymonde Leclerc

Service régional Montréal Renata Isajlovic

Heather Leighton

Traduction économique et juridique Christine Gendreau

Traduction militaire Isabelle Girouard

Kate Forster

Québec

Grands projets Marina Thinney (contact)

Sciences humaines Anouk Jaccarini

Danièle Lévy

Toronto

Vancouver Rie Yamagishi

Winnipeg Paulette Caillé

Stéphane Dresler

Commission canadienne des droits de la personne

Déleuée Donna Duvall

Commission de la fonction publique du Canada

Présidente Carole Sage

Déleuées Debbie Romain

Commission de l'immigration et du statut de réfugié (section locale 501)

Président David Aubry

Vice-présidente Elaine Yardley

Trésorière Louise Carrière

Déleués/Déleuées Sean Dineen

Christine Sarafian

Sean Stewart

Suzanne Tomek

Commission nationale des libérations conditionnelles

Déleuée Linda Goldberg

Condition féminine Canada

Directrices Michèle Bougie

Maria Shin

Déleués Teresa Edwards

Teresa Finik

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Déleuée Hermina Harris

Développement des ressources humaines (section locale 514)

Président Barry Maloney

Vice-président Syed Naseem

Déleués/Déleuées Cynthia Carter

Kenneth Horricks

Gilles Léger

Damian Londynski

Sarah Lutaaya

Garry Malloy

Barry Maloney

Jean-François Plamondon

Christian Strano

Représentants (santé et sécurité) Alex Berljawsky

Barry Maloney

Élections Canada (section locale 518)

Président Steve Skorenky

Vice-présidente Louise Lussier

Trésorier Éric Bolduc

Secrétaire Jean Roy

Directeurs/Directrices Dawn Borutskie

Stacey Paquette

Alain P. Tremblay

Industrie Canada (section locale 508)

Directeurs/Directrices Jeff Corman

Hélène Gagnon

John Morton

Jim Taggart

Justice Canada (section locale 513)

Directrices Paula McLenaghan

Lista Papatanasopoulou

Déleués/Déleuées Josée Baril

Roseanne Kelly

Joanne McGoldrick

Shelly Sutherland

Représentante (santé et sécurité) Lisa Raymond

Ressources humaines et Développement social Canada

Président Bob Billings

Vice-président Janson LaBond

Secrétaire Bianca Ligondé

Directeurs/Directrices Michael Dawson

Normand Faulkner

Jeanne To-Thanh-Hien

Geraldine Briggs

Membre d'office Barry Maloney

Délégués et dirigeants de sections locales (suite)

Ressources naturelles Canada (section locale 520)

Président	Carol Fairbrother
Vice-président	Geoffrey Bokovay
Secrétaire/Trésorier	Franco Bello
Directrice	Margot Ashfield Sarah Lawson Melissa Ryan

Santé Canada (section locale 512)

Président	John Horvath
Vice-président	Richard Duranceau
Trésorière	Martine Brault-Krzan
Agent de communications	Ron Wall
Représentants/Représentantes	Sandra Chatterton Ida Henderson Patrick Laffey Pierre Levasseur Carol Milstone

Sécurité publique Canada

Représentant (santé et sécurité)	Yannick Leclair
----------------------------------	-----------------

Statistique Canada (section locale 503)

Président	Clayton Therrien
Trésorier	Mike Monaghan
Directeurs/Directrices	Camille Awada Gordon Davies Guy Fortin Klausa Kostenbauer Anna Morrone Kenneth Ogini Gregory Phillips
Membres suppléants	Roland Cornellier Lucy Opsitnik

Agents d'équité en matière d'emploi	Mike Monaghan Anna Morrone Greg Phillips
-------------------------------------	--

Représentant(e) (santé et sécurité)	Clayton Therrien Anna Morrone
-------------------------------------	----------------------------------

Comité sur les politiques en matière de santé et sécurité	Clayton Therrien Anna Morrone
---	----------------------------------

Système de gestion informelle des conflits	Antoine Chretien Greg Phillips Clayton Therrien
--	---

Comité de consultation patronale-syndicale	Clayton Therrien
--	------------------

Comité local des communications	Gordon Davies Clayton Therrien
---------------------------------	-----------------------------------

Comité du recrutement et de perfectionnement	Klaus Kostenbauer Clayton Therrien
--	---------------------------------------

Conversion SI réseau IT	Clayton Therrien
Modernisation des ressources humaines	Clayton Therrien

Délégués syndicaux	
Agriculture	Wayne Armstrong Les Macartney

Commerce international	Raymond Dubuisson
------------------------	-------------------

Division de la recherche et du développement des opérations	Brendan Touhey
---	----------------

Fabrication, construction et énergie	Don Grant
Organisation et finances de l'industrie	Victor Brown Roland Cornellier

Programme des domaines spécialisés du recensement	Barbara Townsend-Batten
---	-------------------------

Services	Konstantine Anastasoplos
Transports	Antoine Chrétien

Transports Canada (section locale 506)

Directeur	Jeff Harris
-----------	-------------

Représentants régionaux de l'Association

Alberta (section locale 801)

Edmonton	
Délégués/Déléguées	
Directeurs/Directrices	Wendy Babichuk Sarina Daviduck Melanie Shepard

Mike Haberl
Dale Komanchuk
Roberta Robertson
Rod Smelser
Ghada Ahmed

Représentante (santé et sécurité)	
-----------------------------------	--

Colombie-Britannique (section locale 301)

Délégués/Déléguées	
Directeurs/Directrices	Ghada Ahmed Anna Benke Derek Brackley Mardie Campbell Philip Davies

Île du Prince-Edouard (section locale 102)

Président	Michael Zinck
Vice-présidente	Teresa Pound
Directeurs/Directrices	Sherri Doherty Samuel Ileso Danny Kunic Derek Lefebvre Tara O'Connor

Délégués et dirigeants de sections locales (suite)

Manitoba (section locale 601)

Président	Stan Spak
Vice-présidente	Cindy Creran
Secrétaire	Michelle Boyd
Trésorière	Yvonne Kunce
Directeurs/Directrices	Thea Haut Mei-Ling Lam

Nouveau-Brunswick (section locale 202)

Président	Samuel Le Breton
Vice-présidente	Manon Mallet
Trésorier	Elmer Wade
Secrétaire	Annie Boudreau-Tibbo

Nouvelle-Écosse (section locale 201)

Président	Ben Black
Vice-présidente	Anne-Marie Leger
Secrétaire/trésorier	Charles Gilbert
Suppléant	Ian Tench

Ontario

<i>Guelph</i>	Tammy Belliveau Candice Lee
---------------	--------------------------------

Kingston (section locale 504)

Présidente	Marcelene Holyk
Déleguée	Lisa Manson-Shillington

Toronto

Présidente	Ivonne Doucette
Vice-présidente	Karen Miranda Mendonça
Agente des finances	Wendy Dennis
Directeurs/Directrices	Amanda Aitchison Teresa Cuke Ed Frankow Lauren Kirk

Sault-Ste-Marie

Déleguée	Mercedes Aquilina
----------	-------------------

Québec: région de Montréal (section locale 402)

Président	Mario Jodoin
Délégués/Déleguées	Hubert Brown Claire Courtois Marilou Dufour Chantal Labonté Sylvie Lanoie Michel Morin Yves Proulx Hélène Puskas Jean-Pierre Racine Sylvie Thévenin Caroline Ranger

Québec: région de Québec/Ste-Foy (section locale 401)

Président	Bruno Levesque
Délegué	Frederick Lessard

Saskatchewan (section locale 701) (région nord)

Délégués/Déleguées	Laurie Desautels
Directeurs/Directrices	Deqiang Gu Linda Lazarescu-King Joyce Olson Lori Warring

Saskatchewan (région sud)

Délegué	Rob Raisbeck
---------	--------------

Terre-Neuve (section locale 101)

Président	Frank Corbett
Vice-président	Paul C. Cahill
Secrétaire/trésorière	Gail Kenny
Déleguées	Sharmene Allen Bonnie Gauvin

Yukon - Whitehorse (section locale 101)

Représentante (santé et sécurité)	
Ministère de la Justice	Darlene Mataseje

Répartition des membres*

Ministères/Organismes	EC	AN/RA	TR	Total
Statistique Canada	2265			2265
Travaux publics et Services gouvernementaux	359		1180	1539
Ressources humaines et développement social Canada	1136			1136
Santé Canada	966			966
Affaires indiennes et du Nord Canada	523			523
Agence de santé publique du Canada	463			463
Justice Canada	422			422
Agriculture et Agroalimentaire Canada	401			401
Ressources naturelles Canada	399			399
Industrie Canada	393			393
Finances Canada	349			349
Transports Canada	332			332
Environnement Canada	329			329
Affaires étrangères et Commerce international Canada	326			326
Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada	269			269
Bibliothèque et Archives Canada	233			233
Pêches et Océans Canada	216			216
Service correctionnel Canada	212			212
Patrimoine canadien	204			204
Agence canadienne de Développement international	153			153
Bibliothèque du Parlement		129		129
Citoyenneté et Immigration Canada	128			128
Résolution des questions des pensionnats indiens Canada	119			119
Bureau du Conseil Privé	106			106
Sécurité publique Canada	99			99
Défense nationale	95			95
Élections Canada	94			94
Gendarmerie royale du Canada	57			57
Agence de la fonction publique du Canada	56			56
Agence de promotion économique du Canada atlantique	54			54
Infrastructure Canada	52			52
Anciens combattants Canada	51			51
Commission de la fonction publique du Canada	48			48
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada	42			42
Agence des services frontaliers du Canada	37			37
Développement économique Canada pour les Régions du Québec	30			30
École de la fonction publique du Canada	28			28
Office des transports du Canada	26			26
Diversification de l'économie de l'Ouest Canada	25			25
Passeport Canada	18			18
Condition féminine Canada	18			18
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés	15			15
Agence canadienne d'évaluation environnementale	15			15

Répartition des membres (suite)

Ministères/Organismes	EC	AN/RA	TR	Total
Commission canadienne des droits de la personne	14			14
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	12			12
Cour suprême du Canada	9			9
Tribunal d'appel des transports du Canada	9			9
Commission canadienne des grains	8			8
Cour canadienne de l'impôt	8			8
Commission canadienne du lait	7			7
Agence spatiale canadienne	7			7
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée	7			7
Commissariat aux langues officielles	6			6
Bureau de la sécurité des transports du Canada	5			5
Conseil canadien des relations industrielles	2			2
Bureau du commissaire à la magistrature fédérale	2			2
Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs	2			2
Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire du Canada	1			1
Secrétariat de L'ALÉNA	1			1
Bureau du directeur des lobbyistes	1			1
Commission nationale des libérations conditionnelles	1			1
Total:	11265	129	1180	12574
Membres associés :	17			17
GRAND TOTAL:	11282	129	1180	12591

*Selon les plus récents renseignements fournis par le Conseil du Trésor.

Association canadienne des employés professionnels

Personnel du Bureau national

José Aggrey
Claude Danik
Jean Ouellette
Hélène Paris
Deborah Fiander
Sylvie Richard
Liana Griffin
Claude Archambault
Isabelle Borré
Karen Brook
Isabelle Germain
Bertrand Myre
Catherine O'Brien
Lionel Saurette
Allan Stead
Claude Vézina
Sandra Wensink
Sylvie Francoeur
Donna Martin

Anita Bangiricenge
Mark Courty
Chantale Lebel
Francine Logan
Julie Parisien
Sharon Wilson

Président
Directeur exécutif
Directeur des relations de travail
Agente de recherche
Agente des communications
Agente de l'information
Adjointe aux services professionnels
Agent des relations de travail
Agente des relations de travail
Agente des relations de travail
Agente des relations de travail
Agent des relations de travail
Agent des relations de travail
Agent des relations de travail
Agent des relations de travail
Agent des relations de travail
Agente des finances
Adjointe à l'agente des finances
Gestionnaire des services
d'administration
Commis d'administration
Commis d'administration
Commis d'administration
Commis d'administration
Commis d'administration
Commis d'administration

jaggrey@acep-cape.ca
cdanik@acep-cape.ca
jouellette@acep-cape.ca
hparis@acep-cape.ca
dfiander@acep-cape.ca
srichard@acep-cape.ca
lgriffin@acep-cape.ca
carchambault@acep-cape.ca
iborre@acep-cape.ca
kbrook@acep-cape.ca
igermain@acep-cape.ca
bmyre@acep-cape.ca
cobrien@acep-cape.ca
lsaurette@acep-cape.ca
astead@acep-cape.ca
cvezina@acep-cape.ca
swensink@acep-cape.ca
sfrancoeur@acep-cape.ca
dmartin@acep-cape.ca
abangiricenge@acep-cape.ca
mcourty@acep-cape.ca
clebel@acep-cape.ca
flogan@acep-cape.ca
jparisien@acep-cape.ca
swilson@acep-cape.ca

Association canadienne des employés professionnels

Association canadienne des employés professionnels
100, rue Queen, 4e étage
Ottawa (Ontario) K1P 1J9
(613) 236-9181 • 1-800-265-9181 • Fax: (613) 236-6017
Site Web : www.acep-cape.ca

ACEP
Association canadienne
des employés professionnels



CAPE
Canadian Association of
Professional Employees

RAPPORT ANNUEL DE L'ACEP
2006-2007